

Date de mise à jour : 23/02/2024 Poste occupé précédemment par :

Mobilité ⊠Redéploiement ☐ Création

Libellé court RH: SDSPORT16 / code poste RH: 952

Personne à contacter : Frédérique PRIBIL Fonction : Chef de service Villages vacances

Tél: 04.79.55.72.01

Courriel: frederique.pribil@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

| Intitulé | Educateur/trice de Jeunes Enfants, secteur Animation | |
|--|---|--|
| Cadre d'emplois/catégorie Catégorie A – Cadre d'emplois des Educateur de Jeunes Enfants | | |
| Pôle/Direction/Service | PCR (Pôle Culture et Rayonnement) – DJSVVA (Direction de la Jeunesse, des Sports des villages vacances et de la vie Associative) – Service des villages vacances – Village vacances Jean Franco | |
| Lieu de travail | Village Vacances Jean Franco – 3774 route des Centres – 73210 AIME LA PLAGNE | |
| Positionnement du poste dans l'organigramme Sous l'autorité du responsable du secteur Animation | | |

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

L'activité de la direction s'articule autour de quatre missions principales

- Le soutien à la jeunesse, afin d'offrir à celle-ci un égal accès aux droits et favoriser leur engagement citoyen,
- · L'accès à toutes les formes de pratiques sportives pour tous, par le soutien et le développement du sport,
- Le droit aux vacances, grâce à la gestion en direct de deux établissements de vacances familiales, Guébriant et Jean Franco, dans les Alpes,
- L'accueil, l'orientation, information et l'accompagnement des porteurs et porteuses de projets associatifs ainsi que les bénévoles du Val-de-Marne via le service départemental Proj'aide.

Les Villages de vacances du département du Val de Marne, classés trois étoiles, ont pour objectif de garantir et de promouvoir le droit à des vacances de qualité pour tous.

Ses missions sont les suivantes :

- Accueillir les familles et groupes Val-de-Marnais, les enfants dans des clubs ouverts pendant les vacances scolaires
- Accueillir les élèves des collèges du Val-de-Marne et leurs encadrants,
- Faire découvrir la montagne, les randonnées tous niveaux, le ski, l'escalade, la via-ferrate ...
- Proposer des animations sportives et ludiques en journée, des soirées-spectacles après diner

MISSION DU POSTE

Sous l'autorité du Responsable du secteur animation, l'Educateur Jeunes Enfants est responsable du bon fonctionnement du club Petite Enfance (de 3 mois à 2 ans). Dans ce cadre, il veille à l'application des normes de sécurité liées à l'encadrement d'enfants (connaissances de la règlementation PMI), assure la prise en charge globale de l'enfant, veille à son adaptation et au renouvellement des activités proposées et offre un soutien aux parents. Il encadre l'équipe petite enfance (Boutchou et Marmottons) en collaboration avec le/la responsable des clubs Lors de la fermeture du club il participe aux animations proposées par le village vacances (cabaret du village vacances; animations à destination des collégiens). En période de fermeture du village, il assure la fonction d'adjoint du responsable animation dans le recrutement des animateurs clubs et la mise en place administrative de la saison suivante (achats, rangement...)

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Est garant(e) du projet pédagogique du club Boutchou, et du respect de la réglementation PMI
- Est présent de manière constante au sein du club Boutchou (dispositif micro-crèche)
- Recrute les animateurs clubs et de la petite enfance
- Organise et anime les bilans de fin de saison pour le personnel petite enfance
- S'assure que les inventaires « petite enfance » soient effectués
- Anime son Club, impulse, régule, gère les conflits, contrôle. Rend compte de la vie de son équipe aux Responsables Animation, régulièrement et en fonction des besoins.
- Présente les projets d'activités ainsi que l'équipe petite enfance en réunion à destination des parents
- Est l'interlocuteur privilégié des parents et des enfants inscrits dans les clubs petite enfance
- Assure la responsabilité des espaces relatifs aux clubs enfants et du matériel
- Assure la prise en charge globale de l'enfant, veiller à l'adaptation de l'enfant en collectivité, veille au renouvellement des activités auprès des enfants, offre un soutien aux parents.
- Evalue à chaque fin de période les animateurs petite enfance (club Boutchou et Marmottons)
- Participe à l'animation à destination des collégiens (ateliers, soirées jeux...)
- En période de fermeture du club : participe à la création des spectacles, au recrutement et à la mise en place administrative

L'agent contribue à la continuité du service public, et peut à ce titre, de façon ponctuelle, remplacer les autres membres de l'équipe pour l'exercice des missions relevant de la compétence du Département.

| Connaissances | Indispensables à la prise de poste : |
|---------------|---|
| Donnaissances | Psychologie de l'enfant (rythmes, besoins, étapes biologiques et centre d'intérêts) |
| | Législation PMI |
| | Connaissance du projet pédagogíque de l'établissement |
| | Connaissances du développement (physique et psychologique) de l'enfant, |
| | Connaissance des notions liées aux handicaps, |
| | Maîtrise des techniques d'hygiène et de sécurité, |
| | Maîtrise des gestes d'urgence et de secours, |
| | Connaissance des modalités d'élaboration d'un projet pédagogique, |
| | Connaissance des techniques d'animation et d'éveil |
| | A acquérir au cours de l'activité : |
| | Connaissance de l'organisation interne de l'établissement et de son |
| | environnement professionnel, |
| | Connaissance du règlement intérieur de l'établissement, |
| | Connaissance des alentours du village vacances, |
| avoir-faire | Indispensables à la prise de poste : |
| avoir fail c | Management d'équipe, |
| | Mise en place d'actions éducatives, |
| | Maitrise des outils bureautiques, |
| | Capacité d'adaptation, |
| | Analyse des situations, |
| | Actualisation de ses connaissances, |
| | Respect du jeune enfant, |
| | Qualité d'écoute et de dialogue, |
| | Fortes qualités relationnelles, |
| | Patience, |
| | Rigueur, créativité, Polyvalence, |
| | Sens de l'organisation, des responsabilités et autonomie |
| | Réactivité, notamment dans le cadre de situations d'urgence |
| | A acquérir au cours de l'activité : |
| | Connaissances des spécificités du fonctionnement d'un village vacances et |

public accueilli.

ENVIRONNEMENT DU POSTE:

| Relations de travail | En lien direct avec le responsable d'animation ainsi que le/la responsable des clubs et les autres secteurs du Village Vacances. | | |
|---|--|--|--|
| - Externes | En relation avec la PMI de Savoie | | |
| Conditions particulières d'exercice | Polyvalence l'hiver (différents publics accueillis) Travail week end et jours fériés lorsque le village vacances est ouvert | | |
| Moyens mis à la disposition de l'agent - Logement | ent non a qui 🖾 | | |

EXIGENCES DU POSTE:

| Niveau de formation /diplômes | Pré requis : Diplôme d'état d'Educateur de jeunes enfants (DE EJE) | |
|---|--|--|
| Expérience | Exigée : Expérience en tant qu'Educateur/trice de Jeunes Enfants Souhaitée : Expérience en village vacances ou hôtel club | |
| Certifications, habilitations à jour | Permis B valide | |
| Obligation de formation | on inhérente au poste et au maintien des habilitations oui X SST / PSC 1 | |

INDEMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

| _ | NR | NON | |
|---|----|-----|--|

Indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise (IFSE) - Cadre d'emplois des Educateurs de jeunes enfants Groupe 1 encadrement --Encadrement intermédiaire de 3 agents ou plus - code AFP-2021

- Autres (préciser) :

| Date et avis du Chef de service | Date et avis de la Directrice | Date et avis du Directrice Générale Adjointe |
|---------------------------------|-------------------------------|---|
| | 15/04/24 | Mayo VANMARQUE |
| \mathcal{A} | | Directi (e) Generale Adjointe |

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

| AVIS | Date | Signature |
|------|----------|--|
| TAV. | 03, 4 24 | Pour le Président du Département du Val-de Marine et par délégation, Responsable adjoint du service recrutement et intégration |

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'é

_ L/A_ //